

Descriptif du schéma de la démarche de planification pour les collectivités

Planifier c'est :

- aménager pour créer les conditions favorables à la pratique quotidienne des modes actifs grâce à des aménagements adéquats ;
- communiquer pour promouvoir les mobilités actives auprès de toutes les populations par des actions de communication ciblées ;
- développer des services et accompagner l'essor des nouvelles pratiques de mobilité durable.